

AGENT(E) QUALIFIÉ(E) EN CONFECTION COMPLÈMENT EN STYLISME Professionnel

PROFIL

L'agent qualifié en confection est un professionnel qui assume les différentes opérations relatives à la fabrication de vêtements:

- Réalisation de patrons de base ou de ligne
- Relevé du patron du prototype
- Adaptation du patron
- Montage des différentes pièces du vêtement
- Essayage du vêtement

COMPÉTENCES

- Utilisation du langage adéquat pour accueillir le client
- Conseil du client pour le choix du modèle, du tissu, des garnitures
- Réalisation d'un devis
- Respect d'un planning de réalisation
- Adaptation des patrons de base sélectionnés, coupe, montage des différentes pièces
- Essayages et corrections

- Finition du vêtement
- Utilisation des techniques de production industrielle
- Contrôle de la qualité d'un vêtement
- Techniques d'utilisation de la machine et de son entretien
- Respect du plan de travail
- Respect des normes de sécurité et d'hygiène
- Apprentissage du travail en équipe

DÉBOUCHES

- Travail comme indépendant
- Travail dans des ateliers de confection
- Travail dans des entreprises de confection industrielle

ACCÈS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Accès à toutes les études de type court après l'obtention du CESS et plus particulièrement:

- Bachelier en habillement
- Bachelier en stylisme
- Bachelier en décoration d'intérieur



AGENT(E) QUALIFIÉ(E) EN CONFECTION COMPLÉMENT EN STYLISME Professionnel

3^e DEGRE Agent(e) qualifiée en confection	5^e 36h	6^e 36h
Cours philosophiques	2	2
Français	3	3
Mathématique	2	2
Histoire	1	1
Géographie	1	1
Éducation physique	2	2
Formation scientifique	2	2
Formation sociale et économique	2	2
Technologie du métier	1	1
Visualisation de la mode	2	2
Réalisations techniques	5	5
Modélisme	4	4
TP et organisation de la production	9	9

7^e année Complément en stylisme		36H/semaine	
Cours philosophiques	2	Formation sociale et économique	2
Français	4	Connaissance de gestion	4
Mathématique	2	Histoire de l'art et du costume	2
Éducation physique	2	Technologie des matières	1
Formation scientifique	2	T.P. création et réalisation	15